



Rapport final d'évaluation du projet pilote de nage en eau libre

LACS MEECH ET LEAMY
2022

Benjamin Hiard, agent de programmes, activités de plein air, CCN
Avril 2023

Table des matières

Sommaire

Sommaire.....	2
1. 2022: Une deuxième année au projet pilote.....	3
1.1. Équipement, affichage et logistique	3
1.2. Observations et suivis aux sites dédiés.....	3
1.3. Comité de suivi – <i>Parlons du Parc</i>	5
1.4. Analyse des données aux lacs Meech et Leamy	5
1.4.1. Plage Blanchet.....	9
1.4.2. Plage O’Brien	11
1.4.3. Le débarcadère du stationnement P12 au lac Meech	13
1.4.4. Lac Leamy	14
2. Enjeux et recommandations.....	17
3. Intégration de l’activité à l’offre estivale et prochaines étapes	19
4. Remerciements	20
ANNEXE I - Requêtes soumises à l’info centre de la CCN.....	21
ANNEXE II - Exemple de grille d’analyse	22
ANNEXE III – Procès-verbaux des 3 rencontres « Parlons du parc – nage en eau libre » de 2022	23
Rencontre du 26 avril	23
Rencontre du 9 août	28
Rencontre du 22 novembre.....	33
ANNEXE IV - Affichage des mesures du projet pilote aux lacs Leamy et Meech	39
ANNEXE V - Exemples de rapport du coordonnateur de fin de semaine	40

Sommaire

Ce rapport final d'évaluation du projet pilote de nage en eau libre aux lacs Meech et Leamy s'inscrit dans la continuité d'actions posées depuis la pandémie et qui mènent à l'officialisation de l'activité dans le parc de la Gatineau pour les prochaines années.

La CCN évalue favorablement la mise en place de cette activité notamment parce qu'elle permet :

- de mieux encadrer la discipline aux deux lacs ;
- de renforcer la sécurité de tous les usagers ;
- de faciliter la cohabitation entre la communauté de nageurs et les résidents du lac Meech ;
- de mieux réguler l'usage à partir des sites de plages et de débarcadères de façon à limiter l'érosion des berges.

À la suite de l'analyse des données, des observations, des consultations, des communications reçues par la CCN et des rapports d'évaluation 2021 et 2022, il est recommandé que **la nage en eau libre aux lacs Meech et Leamy soit intégrée à l'offre récréative estivale permanente du parc de la Gatineau.**

En intégrant la nage en eau libre dans son offre récréative, la CCN investira dans l'encadrement du programme à même son budget opérationnel actuel.

Les équipements nécessaires à la mise en place du programme, tels que l'affichage et les bouées, seront mis en place annuellement aux lacs Meech et Leamy à la mi-mai et retirés à la mi-octobre.

Le lancement du programme de nage en eau libre est prévu le 20 mai 2023.

Historique

- 2020 : émergence d'enjeux en lien avec la nage en eau libre au lac Meech¹ ;
- 2021 : première année du projet pilote de nage en eau libre ;
- 2022 : deuxième année de projet pilote de nage en eau libre ;
- 2023 : intégration de la nage en eau libre à l'offre récréative du parc de la Gatineau et des Terrains urbains du Québec de la CCN.

¹ Le rapport de consultation est disponible en ligne à cette <https://ccn-ncc.gc.ca/endroits/nage-en-eau-libre-dans-les-lacs-de-la-ccn>

1. 2022: Une deuxième année au projet pilote

1.1. Équipement, affichage et logistique

- 12 mai 2022 : installation de 7 structures de signalisation et d'affiches connexes en lien avec les propriétés privées (voir annexe IV) ainsi que de 16 bouées de natation aux lacs Meech et Leamy, plus proches des berges qu'en 2021 ;
- 19 mai 2022 : déplacement d'une bouée de natation dans la baie Hope ;
- 8 & 12 juillet 2022 : ajout de deux structures de signalisation à la plage O'Brien et au lac Leamy pour mieux identifier le point de départ ;
- 9 juillet 2022 : ajout d'affiches de rappels réglementaires rappelant l'interdiction de mise à l'eau d'embarcations aux plages Blanchet et O'Brien ;
- 12 octobre 2022 : retrait de l'équipement de nage en eau libre²;
- +30h : temps de logistique en lien avec la mise en place/le retrait de l'équipement.

1.2. Observations et suivis aux sites dédiés

Rappel

À chaque site disposant de point de départ pour la nage en eau libre, le personnel devait :

- Sensibiliser les nageurs aux mesures encadrant le projet pilote;
- Rappeler la réglementation aux sites de plage ainsi qu'au débarcadère à P12;
- Observer tout nageur :
 - Ne suivant pas l'aire de nage désignée ni la zone de 30 m longeant les berges;
 - Ne portant pas de casque de bain ni de bouée de nage, ou les deux;
 - Ne partant pas du point d'accès désigné pour l'activité;
 - Respectant les trois mesures précisées ci-dessus.

Huit employés, formés et maîtrisant la grille d'observations (voir annexe II), se sont relayés pour faire les observations suivantes pendant la saison.

OBSERVATIONS				
LIEU	DATES	NOMBRE		TEMPS MOYEN
Lacs Meech et Leamy, débarcadère du stationnement P12	14 mai - 8 octobre 2022	105 périodes (+27 par rapport à 2021) soit 70% des jours de la saison	✓ 1514 nageurs en eau libre ✓ 667 usagers au débarcadère	30-60 minutes à chaque site

² Un entretien biannuel des bouées est essentiel selon l'opérateur.

Information	2021	2022
Bonnets de bain remis	15	38
Créneau horaire privilégié	6h-10h	10h-18h
Nombre de compteurs de fréquentation	3	4
Requêtes soumises au centre contact CCN ³	28	37

Le tableau ci-bas représente le type d'interventions réalisées par les agents de conservations lors de leurs 86 patrouilles au lac Meech en 2022.

	Avertissements / Warnings	Avertissements écrits / Written warnings	Constats d'infraction / Tickets issued	Total
P12	14	35		49
Plage O'Brien Beach	5			5
Plage Blanchet Beach	41	10	1	52
Sur l'eau / On water	12	94	11	117
Total	72	139	12	223

	Sécurité nautique / Safety on water	Nageurs / Swimmers	Chiens / Dogs	Alcool / Alcohol
P12	42	4	3	
Plage O'Brien Beach		1	3	1
Plage Blanchet Beach	7	39	3	3
Sur l'eau / On water	96	18	1	2
Total	145	62	10	6

On relève :

- 86 patrouilles, dont 42 patrouilles nautiques, comparativement à 8 patrouilles en 2021 ;
- 95% des interventions orientées vers la pédagogie ;
- 223 interventions réalisées auprès du public comparé à 113 en 2021 ;
- 12 constats d'infraction, principalement en lien avec l'absence de port de gilet de sauvetage.

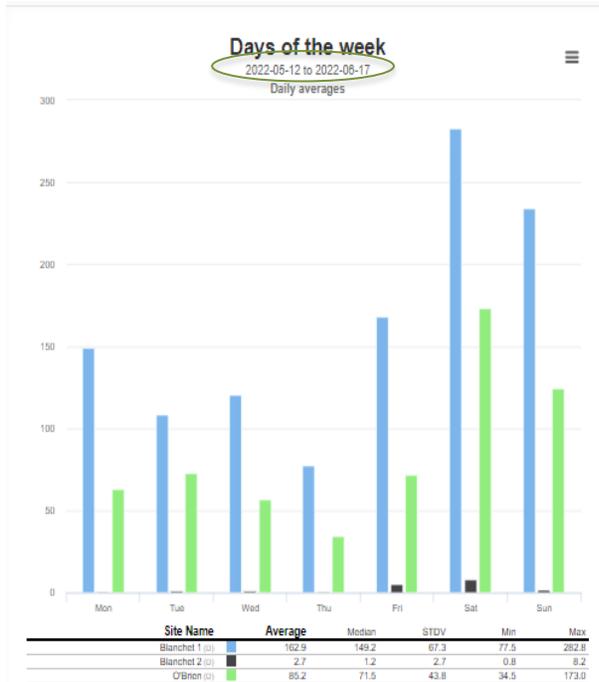
³ Voir annexe I

1.3. Comité de suivi – *Parlons du Parc*

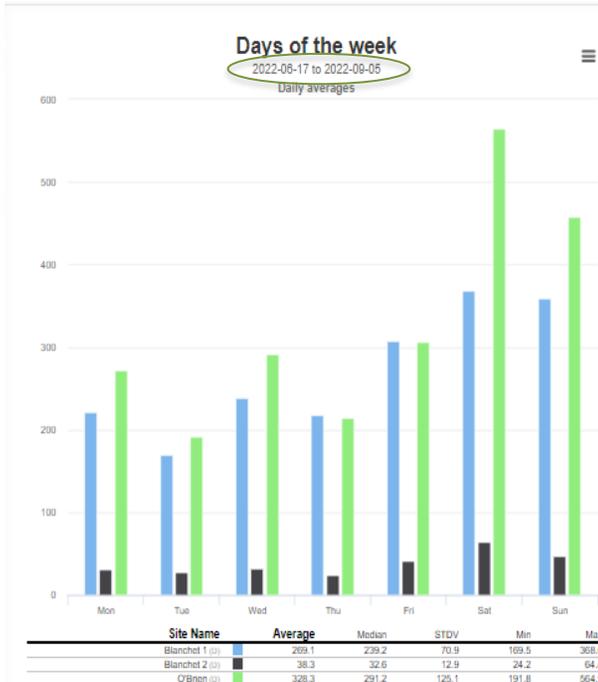
- Trois rencontres en 2022 : 26 avril, 9 août et 22 novembre ;
- Continuité dans la représentation des membres, principalement les nageurs de NCOWSA et résidents du lac Meech ;
- Procès-verbaux disponibles à l'Annexe III ;
- Dialogue officiel et en groupe faisant suite à des échanges informels et individuels entre membres avant la mise en place du projet pilote.

1.4. Analyse des données aux lacs Meech et Leamy

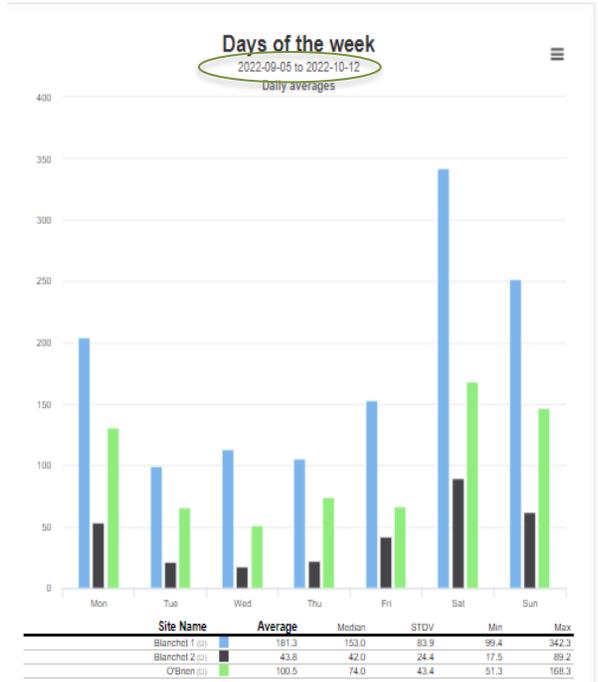
S'appuyant sur les compteurs disposés aux sites de plages du lac Meech, les trois graphiques ci-dessous montrent les habitudes de fréquentation, précisant d'une part le volume d'utilisateurs par jour de semaine avant, pendant et après la période de surveillance des plages (10h à 18h) et d'autre part le même panel par tranche horaire, le dernier précisant le volume d'utilisateurs global aux deux sites pendant la saison (mai - octobre).



Avant la saison de surveillance des plages



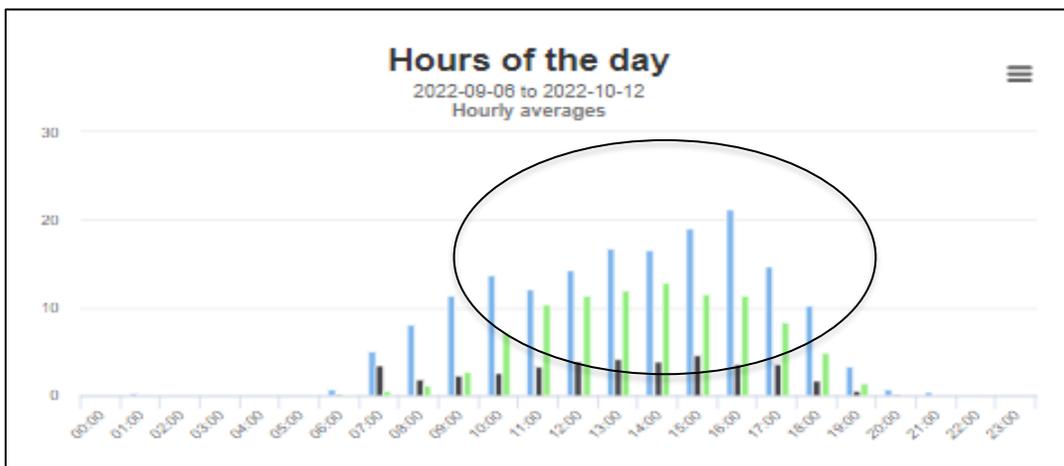
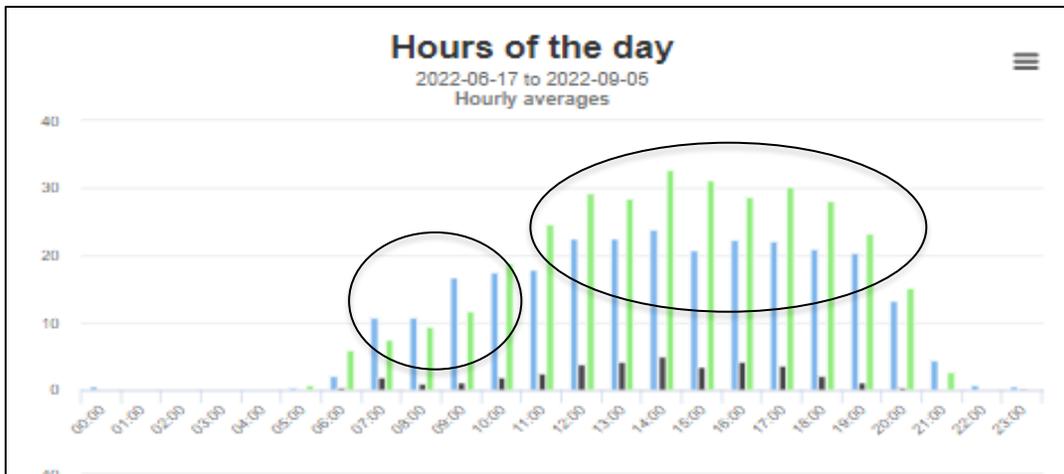
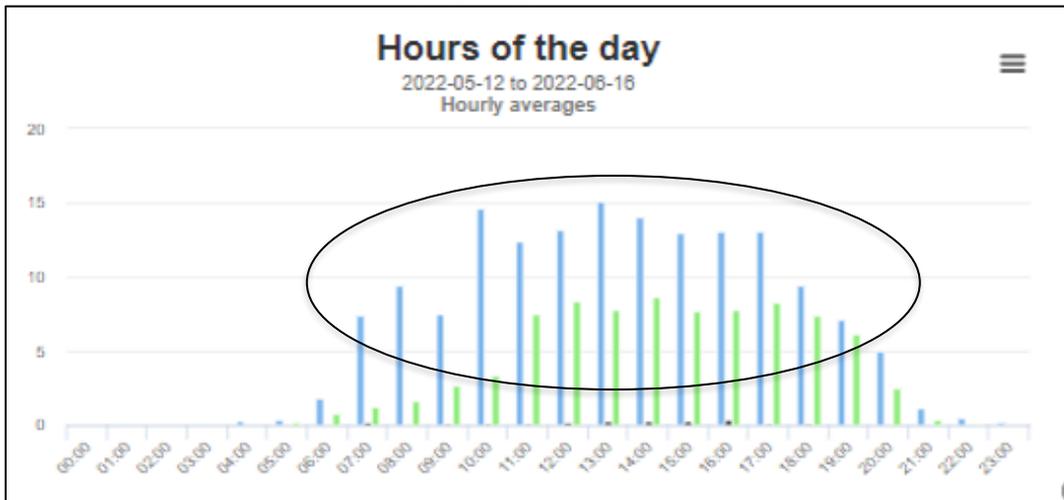
Pendant la saison de surveillance des plages



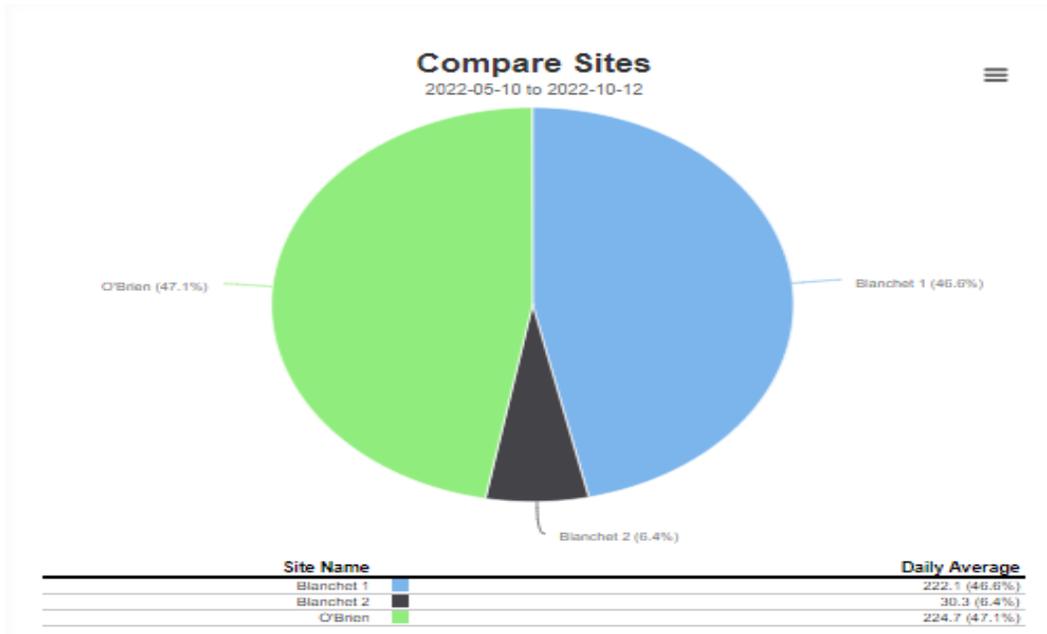
Après la saison de surveillance des plages

Il faut retenir de ces graphiques :

- Comme en 2021, le volume d'usagers est plus constant à la plage Blanchet en semaine et sur l'ensemble de la saison alors que la fréquentation à la plage O'Brien augmente significativement les fins de semaine et en période de surveillance des plages ;
- Ces données font écho aux observations de terrain : d'une part, le site de la plage Blanchet est plus populaire pour la nage en eau libre que la plage O'Brien malgré l'aire désignée réduite à partir de la plage Blanchet et la faible capacité des stationnements P13A et B (60 places).



- Le volume est également constant le jour à la plage Blanchet alors que les pics de fréquentation à la plage O'Brien se situent à la mi-journée lors de la période de surveillance des plages;
- L'ouverture matinale du stationnement P11 pour donner accès à la plage O'Brien (5h) ne semble pas contrer l'attrait exercé par la plage Blanchet qui, elle, ouvre plus tard (7 h).



- Les chiffres de fréquentation saisonnière démontrent un achalandage légèrement plus important à la plage Blanchet, le site est prisé par les usagers pour son charme et sa tranquillité.

1.4.1. Plage Blanchet

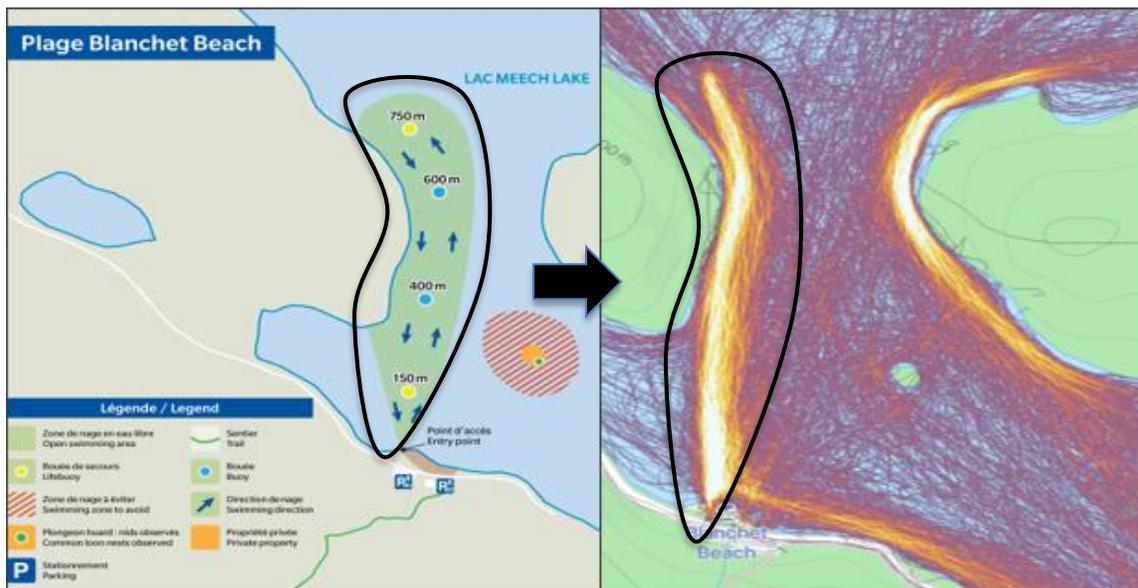


Figure de gauche : carte issue de l’affichage à l’entrée des sites ;

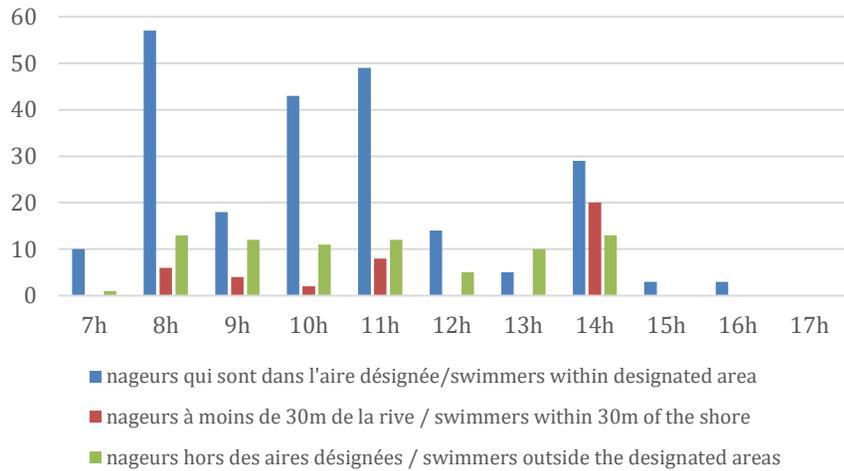
Figure de droite : données agrégées par les usagers utilisant l’application Strava⁴.

- **Tendance lourde d’utilisation de l’aire désignée de nage en libre ;**
- Le tracé à gauche illustre le parcours des nageurs qui partent de P13 alors que le tracé à droite illustre le parcours de plaisanciers (canots, kayaks, planches à pagaie) en provenance du débarcadère à P12.

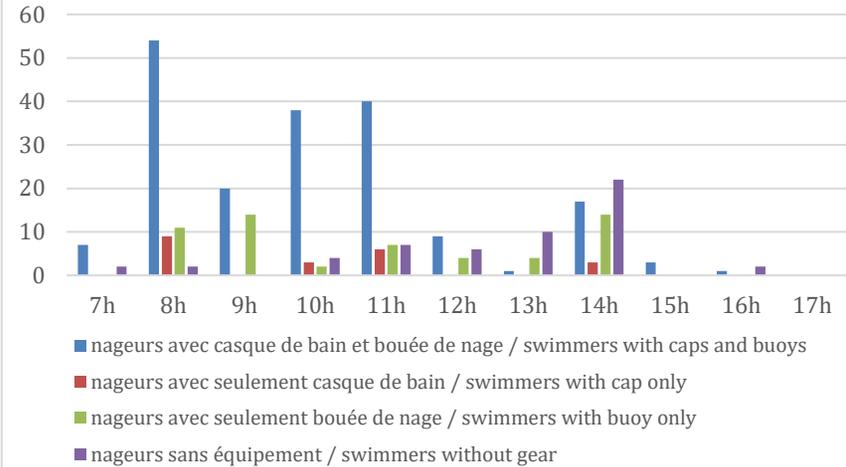
Les graphiques ci-bas illustrent les observations réalisées au site de la plage Blanchet par le personnel de la CCN.

⁴ Application populaire dont l’utilisation est répandue chez les triathlètes et nageurs en eau libre

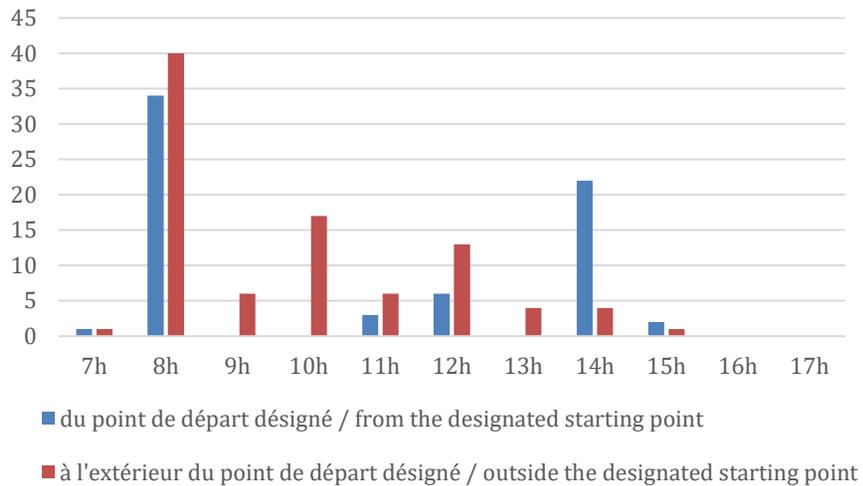
Aire désignée de nage/Designated swimming area



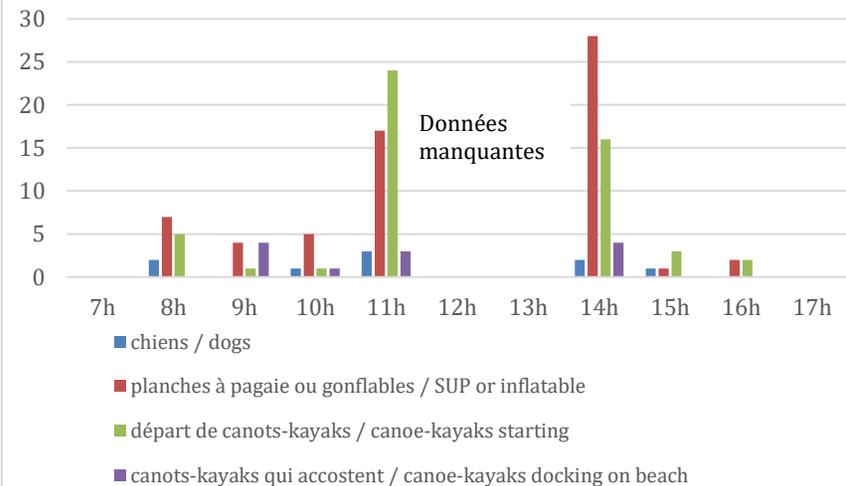
Équipement / Gear



Point de départ / Starting point



Réglementation / Regulation



Il ressort des observations à la plage Blanchet que :

- le respect des mesures entourant l'activité est beaucoup plus fort en matinée, heures à laquelle les nageurs en eau libre, notamment les groupes et clubs, fréquentent le site. Il s'agit d'une tendance sur l'ensemble de la saison ;
- avant la saison de surveillance des plages et avant le début à 10h de la surveillance une fois la saison débutée, 40% des nageurs ne partent pas du point de départ désigné. Cela peut s'expliquer avant la saison de surveillance par la présence d'une clôture reliée aux mesures de bernaches qui éloigne les nageurs du point de départ officiel, et pendant la saison par un point d'accès très restreint et peu invitant à côté de la ligne de bouées ;
- on relève des nageurs sans équipement principalement en début d'après-midi ;
- de façon générale, le non-respect de la réglementation et des mesures entourant la nage en eau libre se situe de la mi-journée au milieu de l'après-midi.

1.4.2. Plage O'Brien

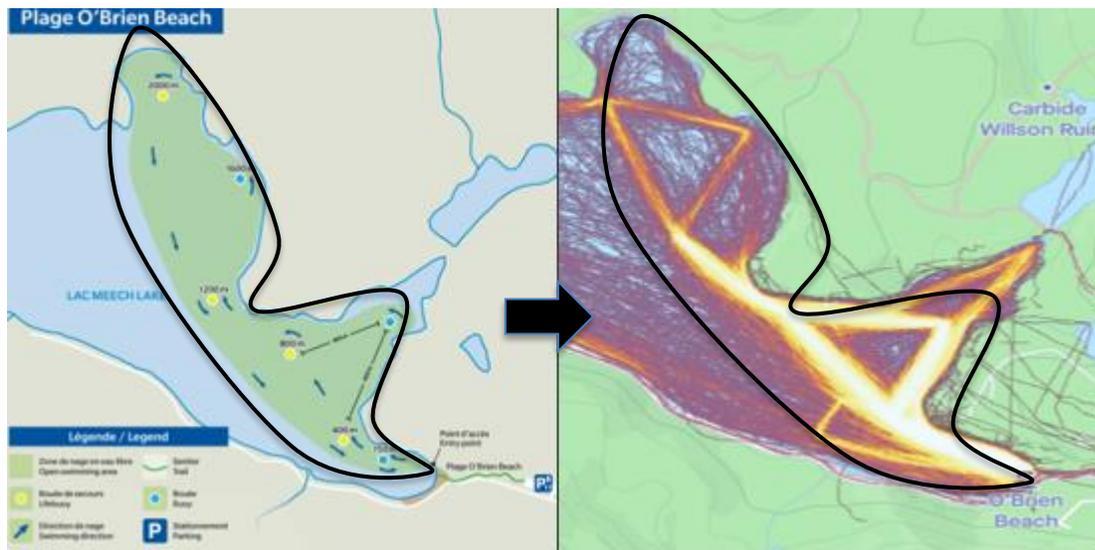
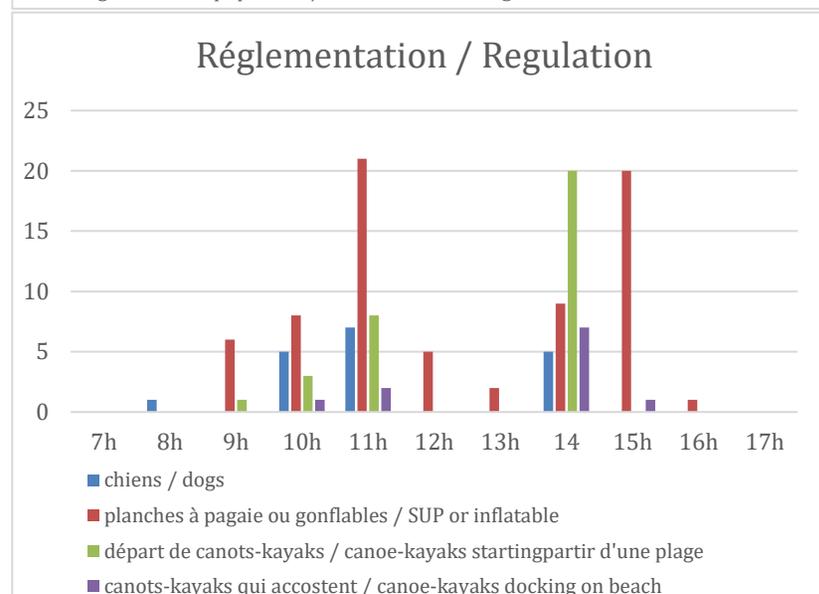
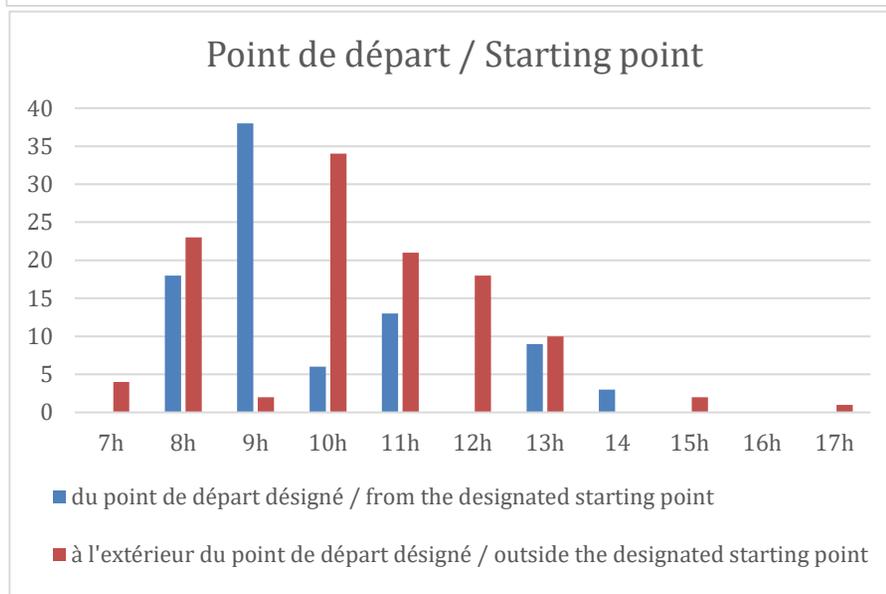
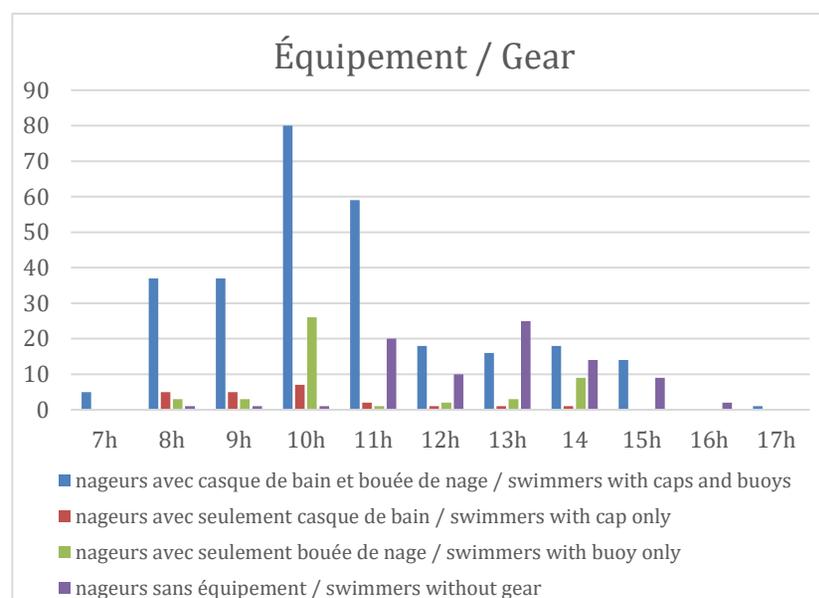
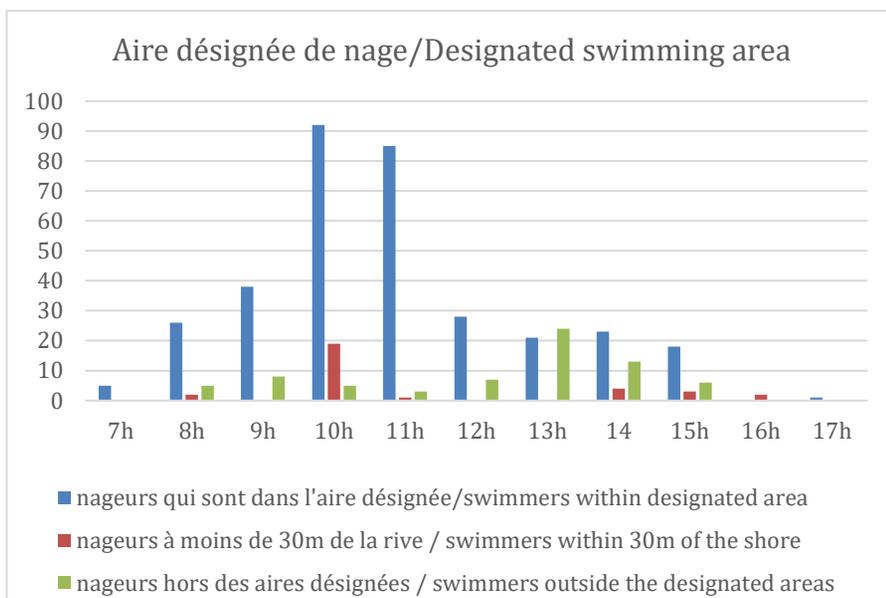


Figure de gauche : carte issue de l'affichage à l'entrée des sites ;

Figure de droite : données agrégées par les usagers utilisant l'application Strava.

- **Tendance lourde d'utilisation de l'aire désignée de nage en libre ;**
- Le tracé orangé en bas correspond au parcours du triathlon du lac Meech qui a lieu début juillet.

Les graphiques ci-bas illustrent les observations réalisées au site de la plage O'Brien par le personnel de la CCN.

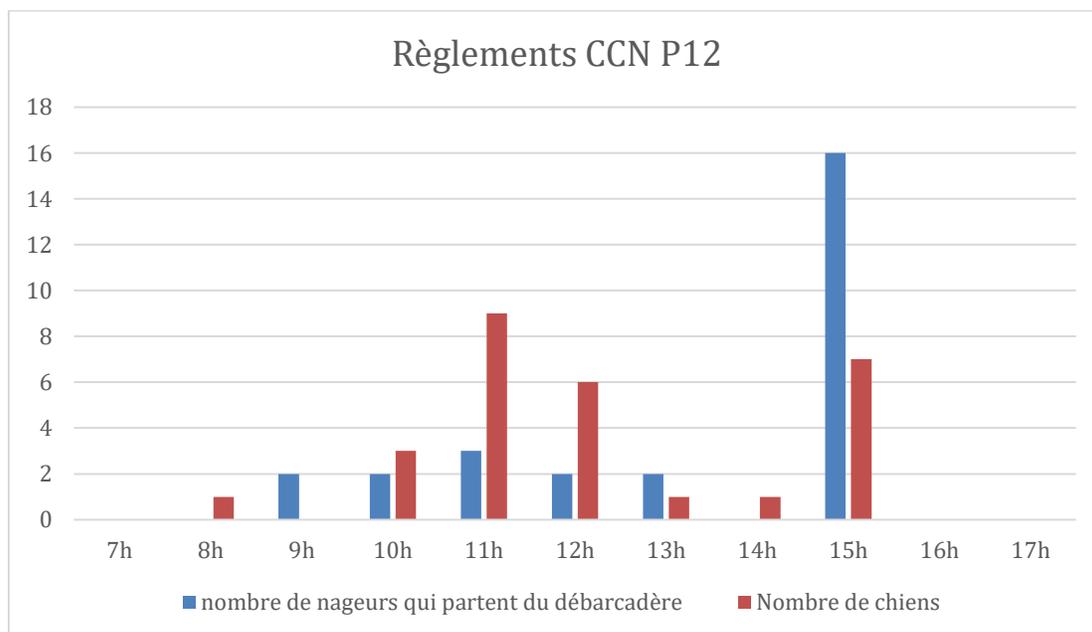


Il ressort des observations à la plage O'Brien que :

- le respect de l'aire désignée de nage en eau libre est généralisé sur la saison, comme en 2021 ; il varie simplement à la mi-journée en période de surveillance des plages – ce sont essentiellement des baigneurs qui parfois sortent de l'aire de baignade et qui ne suivent pas l'aire désignée – cette pratique est marginalisée ;
- l'enjeu du point de départ est le même qu'à la plage Blanchet, à savoir un point de départ peu invitant et étroit, en marge de la ligne de bouées, et souvent avec obstacles (branches) ;
- des nageurs sans équipement sont relevés principalement en début d'après-midi ;
- de façon générale, le non-respect de la réglementation et aux mesures entourant la nage en eau libre se situe de la mi-journée au milieu de l'après-midi. L'infraction principale est la présence de planches à pagaies, activité non permise⁵ dans l'aire délimitée par les lignes de bouées, les usagers ayant tendance les fins de semaine à se diriger à ce site lorsque la capacité du stationnement P12 (où l'activité est permise au débarcadère) est atteinte.

1.4.3. Le débarcadère du stationnement P12 au lac Meech

48% des 667 utilisateurs observés au débarcadère du stationnement P12 sont des adeptes de planches à pagaie et 44% des adeptes de canot et de kayak. On dénombre aussi 4% de promeneurs de chiens et 4% des nageurs qui n'y sont pourtant pas autorisés (voir détail sur le tableau plus bas). Les observations font principalement état de baigneurs en juillet-août et qui restent à proximité du débarcadère. On relève simplement quelques nageurs en eau libre en matinée pendant la saison.



⁵ Selon la réglementation provinciale sur la sécurité dans les bains publics. Voir aussi l'annexe V.

1.4.4. Lac Leamy

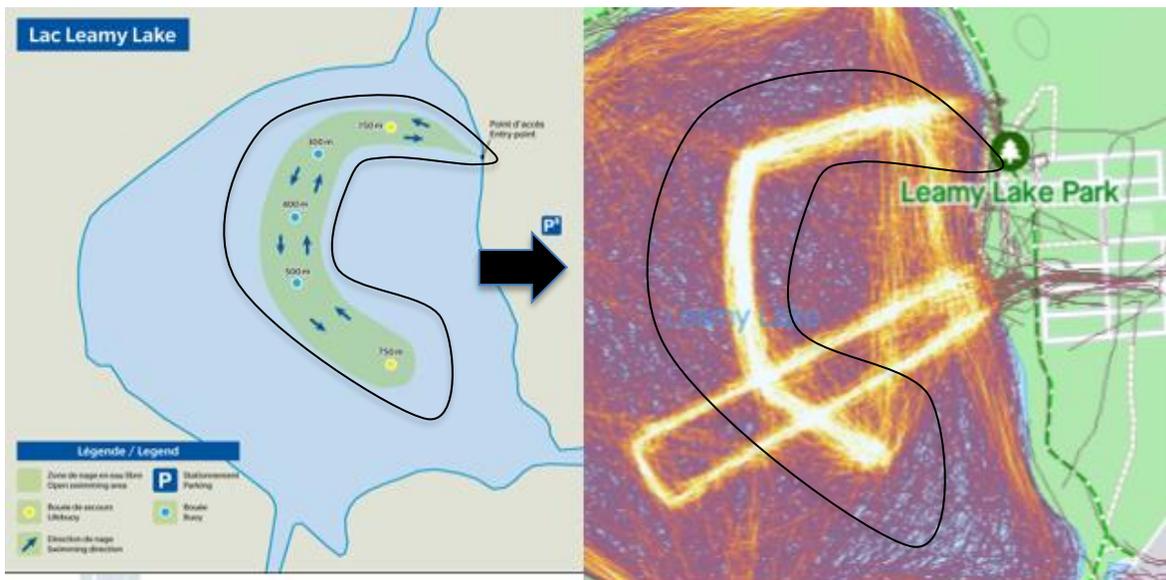


Figure de gauche : carte issue de l'affichage à l'entrée des sites ;

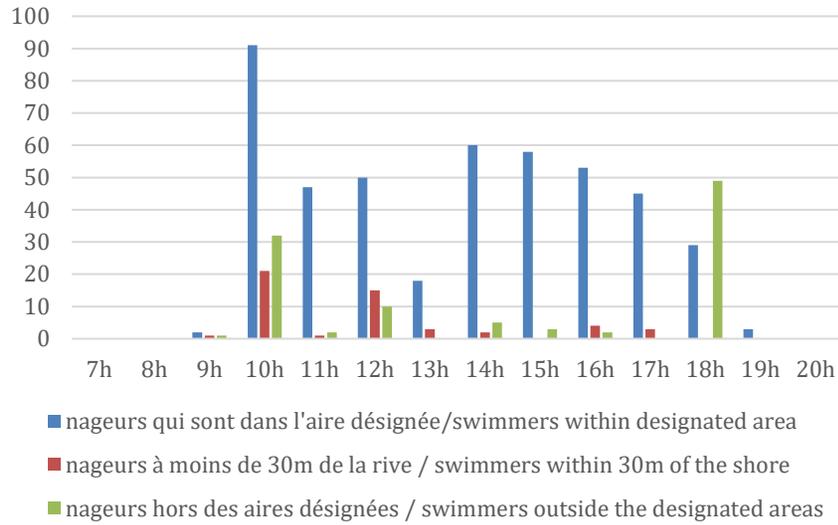
Figure de droite : données agrégées par les usagers utilisant l'application Strava.

- **Tendance lourde d'utilisation de l'aire désignée de nage en libre ;**
- Le tracé rectiligne correspond au parcours du triathlon de Gatineau qui a lieu début juillet.

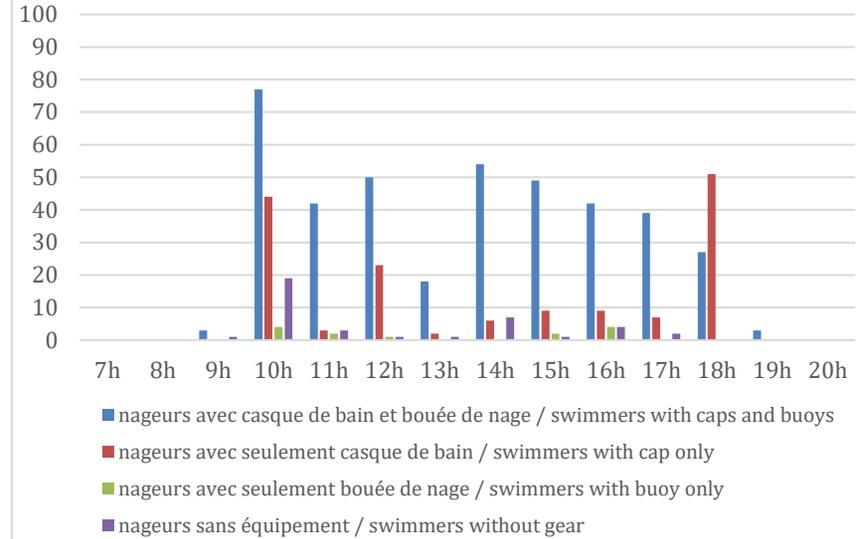
Éléments de contexte à considérer :

- Plage beaucoup plus grande qu'à chacun des deux sites du lac Leamy ;
- Capacité de stationnement importante (400 places vs 200 emplacements aux 3 stationnements du lac Meech) ;
- Site très accessible à pied, à vélo, en auto ou en transport en commun ;
- Opération du chenal de navigation pour circulation de bateaux en pause depuis 2020 ;
- Début de la baignade supervisée retardée à juillet quatre fois depuis 2017 (inondations et crues printanières) ;
- Habitudes d'entraînement de groupes de triathlètes en semaine ;
- Triathlon de Gatineau : évènement annuel majeur sur le site.

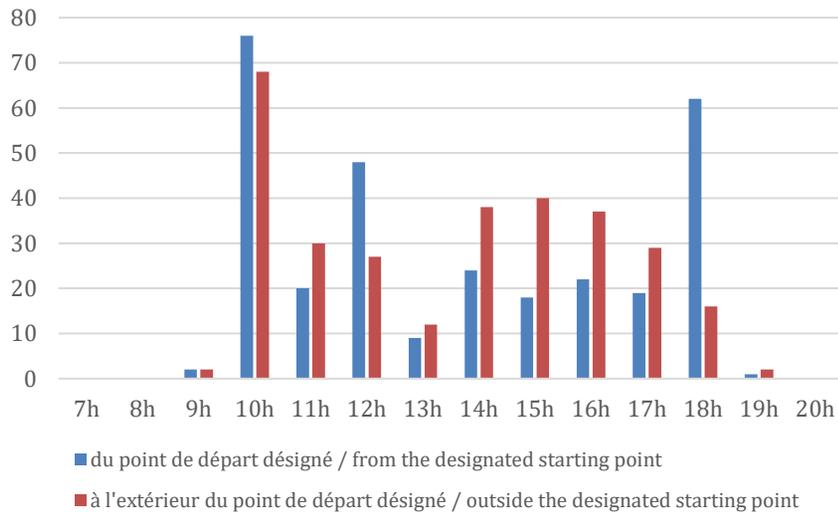
Aire désignée de nage/Designated swimming area



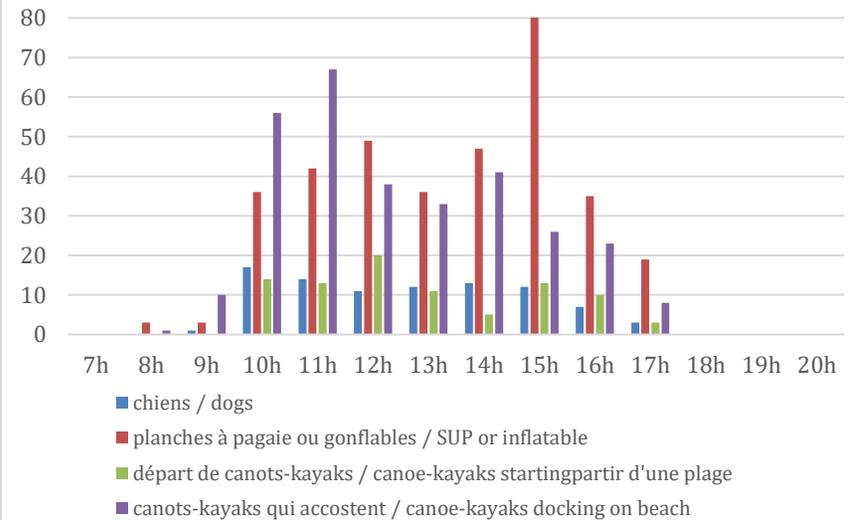
Équipement / Gear



Point de départ / Starting point



Réglementation / Regulation



Il ressort des observations au lac Leamy que :

- le ratio de nageurs en eau libre respectant l'aire désignée de nage est très comparable au lac Meech, avec 75% de nageurs observés dans l'aire désignée ;
- ce ratio est en baisse en soirée jusqu'à la mi-juillet lors d'entraînements de groupes en vue du triathlon de Gatineau : ils ne partent pas du point de départ désigné et empruntent principalement un parcours alternatif à l'aire désignée de nage qui correspond au parcours rectiligne du triathlon; une fois l'évènement passé, on observe un taux de conformité à l'aire désignée en forte hausse ;
- 95% des nageurs en eau libre disposent de l'équipement : de façon générale, on parle d'un public de nageurs en eau libre plus restreints, mais aguerris et présents en semaine au lac Leamy ;
- les enjeux de conformité à la réglementation sont importants, notamment parce que beaucoup de canots, kayaks ou planches à pagaie⁶ accostent sur l'aire délimitée de baignade ou circulent dans l'aire désignée de nage en eau libre.

⁶ Il faut noter que la ville de Gatineau loue des embarcations au lac Leamy en face du site de plage.

2. Enjeux et recommandations

Les enjeux précisés plus bas regroupent ceux identifiés en 2022 et 2021.

Enjeux	Recommandations
Faible conformité à la réglementation ou aux mesures d'encadrement de la nage en eau libre en milieu de journée au lac Meech (11h-15h) et en fin de semaine durant la période de surveillance des plages.	<ul style="list-style-type: none"> - Assigner préférentiellement les ressources (personnel du parc de la Gatineau et agents de conservation de la CCN) à cette période critique; - Demander aux sauveteurs de rappeler à 12h et 14h les mesures d'encadrement de la nage en eau libre⁷; - Avoir un inventaire conséquent de casques de bain à la disposition du personnel et du chef sauveteur aux plages afin de remettre aux nageurs en défaut ; - Disposer de compteurs de fréquentation proches des points de départ du lac Leamy ; - Mettre à niveau la signalisation réglementaire aux sites de plage (rafraichissement des pictogrammes, de l'affichage aux extrémités des plages, rappel au débarcadère du P12 et au lac Leamy du port obligatoire de vestes de flottaison pour plaisanciers) ; - Maintenir la diffusion des bonnes pratiques auprès des groupes, clubs de nageurs et association de résidents du lac Meech ;
Points de départ peu invitants, restreints et mal identifiés.	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un drapeau et d'une arche comme aménagements identifiant et repérant les points de départ pour la nage en eau libre ; - Évaluer la possibilité de limiter la ligne de bouées pour la baignade sans nuire à l'expérience des baigneurs ; - Prévoir un émondage à proximité des points de départ, notamment car des branches nuisent à la visibilité du point de départ exigü à droite de la plage O'Brien ; - Fermer le sentier non officiel côté Sud Est de la plage Blanchet afin de prévenir les départs de ce côté-là ;
Imposition du casque de bain et de la bouée de nage dans les mesures d'encadrement de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à niveau l'affichage aux sites et sur le web – <i>les guides entourant la pratique, les autres gestionnaires de sites de nage consultés et les membres de NCOWSA plaident tous en faveur du port de l'un ou de l'autre. La CCN recommandera le port du casque et de la bouée, sans l'imposer ;</i> - Les autres mesures proposées⁸ sont intégrées à l'offre permanente ;

⁷La présence de nageurs en eau libre aux heures de surveillance des plages peut avoir un effet d'entraînement pour un public moins aguerri aux risques de la pratique.

⁸Partez et revenez au point d'accès désigné; En tout temps, nager en sens antihoraire dans les zones désignées pour la nage en eau libre ou à moins de 30m de la rive; Soyez visible : portez un bonnet de bain fluorescent ou une bouée de nage, les deux étant une forte recommandation; Limiter le bruit entre 21h et 7h; Rester en dehors des propriétés privées.

<p>Stationnements O'Brien du lac Meech (P11) et Leamy sous-utilisés en matinée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'offre ainsi que des incitatifs pour les groupes et usagers afin de se rendre aux sites O'Brien et Leamy (casier, tarification horaire, ententes...); - Diffuser des messages auprès des groupes et clubs de nage en eau libre, rappeler les avantages de partir de ces sites; - S'assurer de garder une zone minimale de sécurité pour les nageurs en eau libre en cas d'opération du chenal de navigation maritime du lac Leamy;
<p>Impossibilité d'accompagner en bateau un nageur en eau libre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer la pratique au site du lac Leamy, qui est plus grand et plus sécuritaire; - Évaluer avec le nouveau concessionnaire la possibilité de louer de l'équipement pour les groupes;
<p>Conflits avec des embarcations motorisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Explorer le concept de zone de ralentissement à proximité des aires désignées pour la nage en eau libre, selon l'évaluation qu'en ferait Transports Canada;
<p>Entretien/mettre à niveau l'équipement et instaurer plus de repères visuels dans le plan d'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer l'entretien et la mise à niveau de l'équipement dans le budget opérationnel du parc de la Gatineau et des Terrains urbains du Québec; - Numérotter les bouées, leur attribuer une couleur et une bande réfléchissante marquant une distance précise et s'assurer de leur correspondance sur les cartes aux points de départ et sur le web;
<p>Bonifier l'acquisition de compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les bonnes pratiques en matière d'encadrement de la nage en eau (nouveaux guides, etc.); - Visiter des sites tels que Mont-Tremblant, lac Beauport, le lac Memphrémagog ou à plus petite échelle le centre nautique du lac Simon.
<p>Bonifier l'offre à partir des sites existants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer l'impact de l'ajout de bouées de natation à partir du site de la plage Blanchet en direction de la baie McDonald; - Réévaluer l'aire désignée de nage en eau libre au lac Leamy selon l'évaluation des pratiques des nageurs.

3. Intégration de l'activité à l'offre estivale et prochaines étapes

À la suite de l'analyse des données, des observations, des consultations, des communications reçues par la CCN et aux rapports d'évaluation 2021 et 2022, **la nage en eau libre aux lacs Meech et Leamy serait désormais intégrée à l'offre récréative estivale permanente du parc de la Gatineau.** Les équipements nécessaires à la mise en place du programme, tels que l'affichage et les bouées, seront mis en place annuellement aux lacs Meech et Leamy à la mi-mai et retirés à la mi-octobre. La pratique ne sera pas autorisée à d'autres sites gérés par la CCN du côté du Québec, notamment aux lacs Philippe et la Pêche, en raison du type de clientèles et des activités qu'on y retrouve, des enjeux de conservation et de l'alignement avec le plan directeur du parc de la Gatineau ainsi que du potentiel sous utilisé au site du lac Leamy.

La CCN évalue favorablement la mise en place de cette activité pour les raisons précisées ci-dessous. En effet, le projet a permis :

- de mieux encadrer la discipline aux deux lacs, en offrant des principes directeurs à suivre et en offrant un monitoring constant pour sensibiliser les nageurs, baigneurs, canoteurs, kayakistes, planchistes et usagers des plages de façon générale ;
- de limiter l'impact de l'activité pour les résidents avec la fermeture des stationnements et l'encadrement du projet pilote (présence soutenue des agents de conservation et de personnel de la CCN pour effectuer de la sensibilisation) ;
- de renforcer la sécurité des nageurs, canoteurs, des planchistes et kayakistes avec l'implantation de bouées de natation auxquelles étaient greffées des bouées de sauvetage et des sifflets pour signaler une urgence ;
- de suggérer des parcours de nage en disposant des bouées à des distances stratégiques pour la discipline. Le cadre est donc invitant pour l'entraînement des nageurs en eau libre ou des triathlètes. Il s'agit d'une réelle bonification sur le plan récréatif en instaurant des repères concrets et des parcours sans obstacle pour la clientèle ;
- de faciliter le dialogue entre la communauté de nageurs et les résidents du lac Meech ;
- de réduire le nombre de plaintes en lien avec l'activité, en comparaison avec 2020 et les années précédentes ;
- de mieux réguler l'usage à partir des sites de plages ou de débarcadère ce qui a un effet positif sur l'érosion des berges ;
- de limiter les interactions avec la faune, notamment le huard, en ciblant l'activité dans des aires bien définies.

Le lancement du programme de nage en eau libre est prévu le 20 mai 2023.

En intégrant la nage en eau libre dans son offre récréative, la CCN investira dans l'encadrement et le suivi des mesures en place à même son budget opérationnel.

4. Remerciements

La CCN souhaite remercier l'ensemble des parties prenantes du projet. En premier lieu, l'Alliance des nageurs en eau libre de la capitale nationale (NCOWSA) ainsi que les résidents du lac Meech pour leur contribution au projet pilote. En second lieu, Dominique Piché, pour ses précieux conseils en tant que consultant et a fortiori nageur. Enfin, les employés qui ont pris une part active au projet à travers les observations ou l'application de la loi telle que les agents de conservation ou encore Demsis en tant qu'entrepreneur sous-traitant de la CCN.

ANNEXE I - Requêtes soumises à l'info centre de la CCN

Type de cas	2020	2021	2022
Bruit à l'aube et aux aurores	7	0	0
Danger de collision d'un bateau avec nageurs (intimidation)	4	9	4
Mécontentement en lien avec la fermeture de stationnements en août (21h-7h)	16	0	0
Non-respect des règlements de la CCN	5	7	9
Non-respect des mesures en place du projet pilote	Sans objet	10	21
Intrusion sur terrain privé	2	2	1
Demande pour nager à partir de P12 accompagné par bateau	1	0	0
Stationnement P13 non fermé la nuit			3
Suivi de rencontre <i>parlons du parc / Park dialogue</i>			2
Demande de déplacement de bouées			1

ANNEXE II - Exemple de grille d'analyse

Plage du Lac Leamy														
	Aire désignée ou permise de nage			Équipement					Point de départ		Règlements CCN			
	nombre de nageurs qui sont dans l'aire désignée	nombre de nageurs à moins de 30m de la rive	nombre de nageurs qui sont ni dans l'aire désignée ni à -30m de la rive	nombre de nageurs avec casque de bain et bouée de nage	nombre de nageurs avec seulement casque de bain	nombre de nageurs avec seulement bouée de nage	nombre de casques de bain distribués	nombre de nageurs sans les 2	nombre de nageurs qui ne partent pas du point désigné	nombre de nageurs qui partent du point désigné	nombre de chiens sur les plages	Nombre de planche gonflable à partir d'une plage	nombre de canots-kayaks à partir d'une plage	Nombre de canots-kayaks à accoster à une plage
7h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20h	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

ANNEXE III – Procès-verbaux des 3 rencontres « Parlons du parc – nage en eau libre » de 2022

Rencontre du 26 avril

Rencontre en ligne au sujet de la nage en eau libre — Saison 2022
Online meeting regarding open water swimming – 2022 season
Meeting Minutes – PV de la rencontre
April 26, 2022,
18 h 30 – 20 h 30 Ottawa EST
Via Microsoft Teams Teleconference

Participants:

CCN:

- Ariane Larocque: AL
- Madeleine Gomery (Minutes): MG
- Mamadou Conté (support technique): MC
- Alain d’Entremont: AdE
- Benjamin Hiard: BH
- Catherine Verreault (observatrice)

Invités :

- Anne: A
- Tom: T
- Phil: P
- Rick Hellard: RH
- Monique Boutin: MB
- Christine Vasseur: CV
- Gabrielle Lopez: GL
- Jeff Beedell: JB
- Jeff Mackwood: JM
- Lissa Heringer: LH
- Luc Champagne: LC
- Race Club: RC
- Tim Scapillato: TS

DISCUSSION

#	Membre	Objet	Réponse/Action
1	LH	Merci pour la présentation intéressante. Quelques précisions et commentaires. I’m not the only voice from Meech Lake residents, although I will try to represent their comments – for swimmers, there are differing views. Noise meter: parking lot at O’Brien, or at the Beach?	BH: That’s the plan. The goal is to grab more objective data. At the end of last year, there were cases of noise in August. So important for us to measure that.
2	LH	Noise heard is from the beach, not so much the parking lot. It was fine until the end of last season.	BH: We did a small test last year. Trying to catch the noise from both places. We may consult w/ you before implementing.

3	LH	Are we getting a copy of presentation?	AL: Yes, we'll do a follow up email in next couple of days. Will include report from last year.
4	LH	You mentioned you would be more systematic w/ data gathering going forward. Are you doing that yourselves, or will you circulate a form for various groups to contribute?	BH: We plan to have staff doing their own observations. Groups could relay their observations to us, we'll consider. But we'll take care of statistics.
5	MB	Je représente les nageurs. Parc a été fondé par McKenzie King pour que tout le monde puisse profiter de la nature. Je suis dépassée que Chelsea laisse bâtir des maisons à proximité du lac. Résidents doivent s'attendre à plus de bruit – ils ont bâti à côté d'un lac ! Ma journée commence à 7h, en nageant avant d'aller travailler. Ce n'est pas possible pour ceux qui travaillent plus tôt. Mais maintenant il n'y a plus de stationnement le soir (pris par des personnes avec des kayaks gonflables). Bateaux à moteur : on nous a toujours dit qu'ils étaient seulement pour les riverains, mais maintenant ils n'appartiennent pas seulement à eux. Oui, il y a du bruit, mais on peut sensibiliser les gens aux choses qu'ils peuvent faire pour l'éviter. Les riverains ont gagné beaucoup de terrain et ont plus d'avantages que les nageurs. Mais à la base, le parc c'est pour faire profiter à tout le monde la nature.	AL: That's why we're here, to get a diversity of perspectives on this pilot project. We'll be evaluating this project and will take your projects into consideration as we do that.
6	TS	Question re: Blanchet corridor. Any consideration to reconfiguring swim corridors so boats don't have to cross over it? Would be nice to have a little less congestion, which seems to be a big source of conflict between boaters and swimmers.	BH: Question was lagging, but I think I can respond. Driving a motorboat brings some responsibility – those doing so must avoid endangering safety of people active in waters. One possible approach we discussed last year would be to have no [exit?] zone. But NCC doesn't have the authority to do this – it would depend on Transport Canada.
7	TS	I understand it's not in your jurisdiction, but what would be? We need to improve the corridor somehow.	BH: Moving the corridor was also discussed last year, but will put designated OWS area further from shores, which was bad. Another factor is that moving it will go more towards Champagne Island, which is where the common loon nest.
8	JM	What is meant by "30 m from shore? Is it permissible to swim anywhere provided we are not closer than 30 m to shore? For example, is a beach-to-beach swim okay provided that once we leave the beach, we remain 30 m or more from the shore!	BH: Could depend in some areas. Sites that welcome OWSs have different kinds of distances from shorelines – varies from 20 to 50 m. So we want to keep that in mind. For safety reasons, really important for us to keep 30 m from the shoreline.
9	T	(1) I'd love to help you out again w/ buoy changes if that's what you're still looking for.	BH: (1) Help w/ buoy installation could be welcome, thank you.

		<p>(2) Request from strong swimmers: extend Blanchet to follow the same shoreline, maybe get it another 100 m or so.</p> <p>(3) Most residents I spoke to give a thumbs up on the work from the NCC and the people who assisted them. One thing though: the far buoy that goes into Hope Bay, the resident at the old cottage there had asked to change the location of that buoy, not for motorboat reasons, but because it obstructs a fabulous view. If you can make the change, you should. Still keep same distance, but I think we can work it out so they have an unobstructed view.</p> <p>(4) Regarding distance – 30 m is arbitrary, and you might want to move it to 50. It’s hard to judge 30 m, and I found a number of OWSs who were swimming close to shore. Residents are almost on shoreline in a lot of cases, so maybe an adjustment would be good. Most people swimming are already strong enough to make 50 m.</p> <p>(5) I know Transport manages navigable waterways, and we all want to be pals to everybody, including residents – I imagine residents will be required to follow the same guidelines as non-resident swimmers. It’s not punitive, but if you want compliance for everyone, it needs to be fair. Second-class citizenry is not a good thing, whether we’re all the same or we’re not.</p> <p>(6) Vandalism and trespassing: can future consultations not make a note of this? There’s no validity to that, I haven’t heard of one instance of that happening. And that’s an MRC or policing issue anyway, doesn’t have anything to do with the swimmers.</p> <p>(7) I didn’t understand, or maybe misunderstood, what it would mean to have extra staff on the Lake.</p> <p>(8) I don’t understand NCC’s hesitation with allowing swimmers with kayaks or support vessels leaving at the same time at P12 and/or unsupervised beach hours. What are you doing for club swimmers who have 30 swimmers and a coach? Do swimmers have to leave from a beach and coaches meet them out in the water with their kayaks? (9) Managing two sides of Blanchet Beach: I suspect that because people have access to two sides of the buoy line and it’s pretty open, people go to one side? Maybe you could clarify that for me a little bit.</p>	<p>(3) First time I’ve heard that kind of feedback re: buoys. Could you ask that person to send us their question?</p> <p>(4/9) 30 m vs. 50 m is something we have evaluated in the past. There’s an issue at Blanchet, we remember comments from Mr. Champagne last year about the width of the corridor from the shoreline. We have some ways to measure corridors w/ GPS or other tools, but we need approach to ensure safety of the users. I know this has been a request in the past. Will analyze during pilot season.</p> <p>(7) We plan to have lifeguards focus on bathing areas, regulations re: swimming inside buoy line. And to be a bit more aware of stats compiled for OWS.</p> <p>(8) Vessels accompanying swimmers: that’s something we have in mind. We will definitely look at it during the season to evaluate. At this time, we want to stay w/ the measures that are in place, and we’ll go with better onsite monitoring.</p>
10	LC	<p>(1) I understand there will be OWS at Meech, even though this is illegal under Red Cross guidelines, Transport Canada laws, Meech’s own rules.</p> <p>(2) Threats and property damage is absolutely related to swimmers, don’t say it’s not.</p> <p>(3) For boat access: I’ve heard people asking to let people get access with their paddleboards from Blanchet or O’Brien. There is no washing station from any parking</p>	<p>AL: Thank you for your comments and the context. We’ll come back on a few elements.</p> <p>AdE: Pour ce qui est de la cohabitation qui permet les canots à partir de Blanchet ou O’Brien, je pense qu’il y a qqn qui disait que règles doivent être les mêmes pour</p>

		lot, and given problems we have w/ invasive species, that could be a bigger problem. I need to cross the corridor by boat to get to my cottage. Mme Campeau complained against me, and I got a ticket because I was getting too close to swimmers. I have to go through a buoy line to get back to my cottage. So we have a problem there, and I will not tolerate the cops taking complaints about a boat getting through those buoy lines when I need to go there anyway. I have my permit for the boat – I’m allowed to be on the lake and access my cottage. So please settle that problem. MRC had monitoring sessions last summer with one conservation officer in the boat. He did give a ticket but profiled only residents. Gave verbal warnings to others. They gave no tickets to swimmers that were out of the buoy line at the beach. If there’s going to be profiling, there’s going to be another problem. Play fair. When we call the conservation agents, they don’t answer the phone and never come around. MRC police answer, but never come around to take care of the problems. Maybe if there were some order, there would be fewer problems.	tout le monde, et c’est la même idée de laisser partir certains des kayakers de certains endroits, mais pas pour d’autres groupes. Ça complique le travail et la communication. We don’t have enough resources to monitor, we’d have to have people doing so full time. In a perfect world, the rules would be identical for all users. We’ll continue to work on those ideas, but it has to be kept simple. Lac Leamy a bcp de potentiel et c’est facile pour les de partir du même endroit, pas comme à Meech. Et par rapport à tout ce qui est des règles, c’est effectivement TC et on les tient au courant de nos plans et on valide ces choses-là.
11	JM	I’m still completely confused by 30m rule. Do you have to swim within 30 m or shore, or outside 30 m? If I swim right down the lake from beach to beach – more than 30 m from shore – is that permitted, even though it’s not w/in swim corridor?	BH: You have to stay 30 m from the shore.
12	JM	Would I be permitted to go 30 m from shore at Blanchet and swim straight down to O’Brien from there?	BH: For safety reasons, you have to stay within 30 m from shore. Or go along OWS-designated areas where there are buoys.
13	JM	So if I stay 30 m from shore, I can swim beach-to-beach?	
14	LC	It’s within 30 m of the shore.	
15	JM	NCC, can you please tell me that’s permitted, so one of your officers won’t give me a ticket when I leave the water?	BH: It’s definitely within 30 m.
16	LH	(1) Noise that was of concern was at 5 in the morning. It’s not 7a.m., it’s not all day. It’s really just when larger groups gather and talk. We didn’t think a noise metre was necessary at first, we congratulated people on their efforts – it was only towards the end of the season that things got a bit noisier. (2) Tom, you mentioned the people who live in the Hope cottage: I’ll happily reach out to them directly. I’ll ask Lauralee (Lorelei?) to follow up directly w/ NCC. (3) I know NCC is triggered by use of their facilities by boaters to access the lake. That said, I don’t know how many of my neighbours are long-distance swimmers. But most who I know wear buoys and are visible out of a desire to be safe. And most swim close to shore. So I don’t know where the comment stems from, but it should definitely be a good practice if not a rule. I hear what you’re saying about swimming, just from a safety	AL: Thank you for your comments.

		<p>perspective, it makes sense for everybody to be smart and visible while swimming.</p> <p>(4) I won't get into the fairness of using the park, but were residents of Chelsea, and this isn't really an issue to do with swimmers, but many residents have been here from generations, for long before there was a park. NCC has been purchasing property from time to time, and...sure. But we feel vilified here from time to time. We welcome visitors. We care about the park and its well-being, and I just want people to know that.</p> <p>(5) It seems to me that launching a kayak or paddleboard at P12...it's like a five-minute paddle. And at P13, you have a steady stream of kayakers there all day, even though they're not allowed. No enforcement there. Should be more effort placed on making sure activities take place in designated areas.</p>	
17	LC	<p>On parle depuis tantôt des 30m. Bouées de la plage Blanchet étaient pas mal plus que 30m du bord, plus comme 45 (on les a mesurés). La zone grise indiquée sur les pancartes sur la plage Blanchet indique pratiquement le double de distance des bouées. Rendus là, plusieurs nageurs prennent la liberté de s'éloigner encore plus.</p>	<p>AL: Some corridors outside of 30 m.</p> <p>BH: Vous avez mentionné ce point-là l'année passée. Effectivement une petite correction a été faite, la première bouée a été placée trop loin la première fois.</p>
18	T	<p>Lissa, my comments were not meant to vilify the residents at all. I'm trying to make sure compliance is met by swimmers – I just don't like answering questions I can't answer. Maybe NCC could help by sending out a brochure or letter explaining reasoning behind guidelines? That way the onus wouldn't be entirely on you. At the beach, the swimmers have the luxury of signage that explains how the rules work, and the lifeguards. So perhaps some guidance for residents would help give perspective. And you guys are doing a great job, I know it's tough. Thank you.</p>	<p>AL: We'll definitely take that back, thank you.</p> <p>BH: We plan to have an official path leading to OWS points. Swimmers will see big signage on the way to the lake. Need to relocate some of the signs to make sure swimmers see signs and rules in place. And we need to limit paper waste from brochures!</p> <p>AdE: residents do also relay those messages to other people taking part in our meetings, Lissa.</p>
19	RH	<p>Because you are going to have a shuttle bus system going on during weekends, has there been a thought to getting shuttles to drop people off at beaches so they don't have to drive?</p>	<p>AdE: Shuttle Route will be announced in detail shortly. We've pretty much reached capacity of our installations, but we can't cut trees or enlarge beaches to create bigger lots. We know there's more and more pressure. We encourage users to stay away from Lac Meech on weekends, but since even other areas are getting a lot of pressure, we don't necessarily want to have OWS on all our lakes. And working with our regional partners so that Gatineau Park is not the only resource being used (e.g. Mont-Sainte-Marie having success w/ mountain bike programs).</p>

Rencontre du 9 août

Réunion d'information en ligne sur la nage en eau libre – Saison 2022

Procès-verbal

9 août 2022

18 h 30 – 20 h 30 HNE Ottawa

Téléconférence par le truchement de Microsoft Teams

Participants :

CCN :

- Ariane Larocque, gestionnaire p.i., Consultations publiques (modératrice) : AL
- Madeleine Gomery, Agente, Relations publiques et communautaires (procès-verbal et soutien technique) : MG
- Alain d'Entremont, Gestionnaire principal, Services aux visiteurs et programmes récréatifs (représentant) : AdE
- Benjamin Hiard, Agent de programme, Activités de plein air (représentant) : BH
- Émilie Girard-Ruel, Directrice, Affaires publiques et d'entreprises (observatrice) : EGR
- Catherine Verreault, Directrice, Terrains urbains du Québec et parc de la Gatineau (observatrice) : CV
- Christian Massé, Gestionnaire, équipe de conservation (observateur) : CM
- Christian Laurin, Gestionnaire p.i. de l'équipe de conservation (observateur) : CL
- Pietro Di Rinaldo, Gestionnaire, Services de conservation (observateur) : PD

Aussi présents :

- Anne Patton, nageuse : AP
- Jeff Beedell, nageur : JB
- Lissa Heringer, résidente du lac Meech Lake : LH
- Luc Champagne, résident du lac Meech :
- Fiona Grant, nageuse : FG
- Christopher Frank, résident du lac Meech : CF
- Tom McGee, nageur : TM

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Le point sur la saison 2022
- Programme et installations
- Collecte de données
- Questions et commentaires
- Prochaines étapes

#	Participant	Item (in the language it was raised. Note: final will be unilingual)	Réponse/suivi
1	LH	Surveillance : BH a parlé d'une présence sur la plage 4 ou 5 fois par semaine. Est-ce qu'ils s'arrêtent pour jeter un coup d'œil? Viennent-ils à différents moments de la journée? Est-ce qu'il leur arrive de s'asseoir et d'observer pendant toute une journée?	BH : Nous visitons plus fréquemment que l'année dernière, mais pas toute la journée. L'objectif est d'observer les comportements des nageurs au cours de la journée. Nous avons compilé plus de données à différents moments de la journée, ce qui a entraîné des visites plus courtes (mais plus nombreuses) dans l'ensemble.

2	JB	La CCN ou la MRC ont-elles dressé des contraventions à des nageurs pour conformité dans l'eau? Des contraventions ont-elles été données à des conducteurs de bateaux à moteur pour ne pas avoir respecté les règles dans l'eau?	AdE : Nous aurons plus de détails à ce sujet vers la fin de la saison. Les agents de conservation ont donné des avertissements verbaux et seront présents et donneront des contraventions jusqu'à la fin de l'été, surtout s'ils ont affaire à des personnes, plaisanciers ou nageurs, qui ont déjà reçu un avertissement.
3	LC	Ça se passe pas bien du côté de la plage Blanchet. Agents de conservation refusent d'intervenir dans des cas d'infractions. Insultes verbales des nageurs illégaux qui viennent nous narguer de manière vengeancière. Mettre de la musique pour déranger le voisinage. MRC refuse d'intervenir. Je vais prendre mes propres moyens si vous ne le faites pas. Nous ne le tolérerons plus.	EGR : Veuillez garder un ton respectueux, conformément à ce dont nous avons discuté au début. Merci. (après de multiples interventions d'AL demandant s'il y avait une question).
4	TM	Quelle est la contravention qui serait délivrée à un nageur ne se trouvant pas dans les 30m ou les corridors? Et quelle est l'amende? Qui émet cette contravention?	AdE : Quelqu'un pourrait recevoir une amende pour non-respect de la signalisation. Je devrais vérifier les détails sur le montant des amendes dans ce genre de situation.
5	AP	J'ai appris ce soir que j'étais en non-conformité au P12. Je suis allé avec quelqu'un qui faisait de la planche à pagaie au P12. Je ne sais pas pourquoi je n'étais pas au courant. Je ne savais pas que nous n'étions pas autorisés à sortir du P12 - où sommes-nous censés nous garer ? Est-il possible de régler ce problème d'une manière qui réponde aux besoins de tous, lorsque deux personnes ne pratiquent pas la même activité?	BH : Nous prenons bonne note de ce commentaire et nous réévaluerons la situation à la fin de la saison. Nous savons que c'est quelque chose que les gens veulent changer pour des raisons de sécurité.
6	LH	<p>J'ai contacté les résidents de Meech et leur ai proposé de transmettre leurs commentaires lors de cette réunion. Je ne représente pas tout le monde, mais j'ai pensé que je devais les transmettre.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les habitants de Hope Bay sont très satisfaits du déplacement de la bouée. Tout semble bien se passer - on peut accéder facilement au chalet en bateau, cela ne semble pas être un problème. Ils apprécient beaucoup. J'ai soulevé certaines préoccupations au sujet des feux de joie, mais ce n'est pas quelque chose qui a nécessairement à voir avec la nage en eau libre. J'aimerais pouvoir en discuter avec AdE séparément. 2. Quelques résidents dont les maisons sont immédiatement adjacentes au P12 ont également remarqué une différence. Ils sont heureux qu'il y ait moins de circulation parce que la plage Blanchet n'ouvre pas avant 7 heures. L'un d'entre eux a indiqué qu'il avait constaté la présence de la CCN - ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas encore 	BH : Nous allons renforcer notre présence au lac Meech en soirée.

		<p>de baignade, mais elle est moins importante dans l'ensemble. Il y a aussi moins de fêtes tardives, ce qui ne concerne pas spécifiquement la baignade, mais n'est pas une bonne chose pour autant.</p> <p>3. Préoccupation générale concernant les personnes qui se baignent dans le lac, et qui sont très difficiles à voir. Principalement le matin et le soir. On s'inquiète des accidents potentiels. La sécurité est vraiment la clé ici, alors peut-être que les efforts de la CCN doivent être concentrés pour s'assurer que les gens restent dans les corridors ou dans la zone tampon de 30 mètres.</p>	
7	CF	<p>Je suis particulièrement préoccupé par la nage du nord-ouest au sud-est. Mes observations ne correspondent pas à ce que j'ai entendu ce soir. Dimanche, j'ai compté huit personnes à différents moments qui descendaient le milieu du lac. Le problème ici est que les personnes utilisant des bateaux à moteur ou faisant du ski nautique - qui doivent se conformer aux règles de sécurité fédérales et provinciales - doivent tenir compte de ces personnes, ce qui est difficile s'ils ne peuvent pas les voir. Pour répondre à la question de Lissa sur l'application de la loi, nous devons voir des membres de la CCN sur le lac qui donnent des contraventions à ces personnes. J'ai parlé à quelques-uns d'entre eux et je peux vous dire qu'ils ne sont pas intéressés à discuter de la question et qu'ils utilisent un langage assez grossier. Un seul accident et cela fera la une de tous les journaux du pays.</p>	<p>AdE : Bien que nous soyons ici pour parler de la nage en eau libre, si vous voyez des choses comme des feux de joie, nous voulons en être informés - c'est illégal. Veuillez également signaler les personnes que vous voyez nager illégalement - tous les appels ne justifient pas une intervention immédiate, mais nous compilons les plaintes, et cela nous aide à faire valoir notre point de vue et à demander des ressources d'application lorsque nous en avons besoin. Cela nous aide également à établir des horaires pour que les agents de conservation soient présents à certains moments.</p>
8	CF	<p>Il suffirait d'un seul incident pour qu'il y ait un décès. Ce serait terrible si c'était le cas. Je pense que vous devez faire plus pour discipliner les gens qui nagent au milieu du lac.</p>	<p>AdE : personne ici ne veut voir des gens se blesser. Nous apprécions vos commentaires, et nous travaillons avec nos collègues pour agir sur les infractions. Merci de nous tenir informés.</p>
9	TM	<p>Est-ce que cela concerne tous les nageurs qui se baignent sur le lac ? Et qui est l'autorité qui donne la contravention ? Comment s'appelle l'infraction ?</p> <p>Pour être clair, tous les plaisanciers, motorisés ou non, sont responsables de tout ce qui se trouve devant eux. Soyons également clairs, j'ai vu plusieurs fois des skieurs nautiques sans guetteur sur le bateau, ce qui est illégal.</p>	<p>AL : Règlement de la CCN sur la circulation et la propriété. Les agents de conservation émettent les contraventions au nom de la CCN.</p>
10	LH	<p>Je ne reçois jamais vos messages de suivi / procès-verbaux de réunion.</p>	<p>AL : Nous avons remarqué que certaines personnes ne les reçoivent pas / qu'elles ne passent pas par les serveurs. Nous vous enverrons une</p>

			copie directement pour être sûrs que vous la receviez.
11	AdE		AdE : Prochaines étapes : <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la collecte de données • Parlons du parc, à l'automne • Commentaires des parties prenantes dans les « rapports » • Questions et commentaires info@ncc-ccn.ca

TEAMS CONVERSATION/CHAT

#	Member	Item
1	JB	What is the status of open-water swimming at Lac-Philippe? AdE: Gatineau Park is first and foremost a conservation park. Recreation is done in a way that's good for the environment in the long term. At this point we don't plan to extend to other lakes, especially during a pilot project. Not saying we will at some point, but Lac-Philippe already gets a lot of pressure from camping at this point, and we don't necessarily want to amplify that. Some more development could take place at Lac-Leamy.
2	JB	Any clarification on launching a spotting kayak or SUP from O'Brien's or Blanchet to accompany swimmers outside of unsupervised beach hours? BH: Still in pilot phase right now. Use of each water access point has been challenging throughout the year, especially Meech. We need to get more data and monitoring on the side to evaluate that type of request. What we know and feel from previous comments is some groups and clubs would like to be accompanied by kayaks or canoes for their own safety. But this year, let's start w/ what we've done in the past, and if there's requests during the season (esp. sent to NCC Info) we'll evaluate it.
3	MB	I know and understand that this is very difficult situation but as I mentioned why is a National Park allows private residences. This is beyond me and Mr. MacKenzie King would be disappointed with this decision, I am sure. The Gatineau Park is for all to enjoy.
4	LH	Re Hope Bay – I will reach out to cottage owners
5	MB	Suggestion: A permit could be provided to coach of swim team. I think that would be fine, simple and also fair. Again, just a suggestion.
6	TS	Is there going to be a swim corridor at Lac-Philippe? AL: Pour cette année, on veut garder les mêmes règles pour le projet pilote. Donc non, pas cette année, pas pendant ce stage. We still want to evaluate and monitor current channels.
7	MB	Indeed... what is 30 m?
8	RH	Luc, the 30m distance does not apply in the corridors.
9	LC	So it's more secure there ? doesn't make sense
10	MB	Merci beaucoup pour la clarification. C'est parfait, car il y a beaucoup d'algues au bord de la rive.
11	RH	Yes, it is more secure because it is a marked corridor
12	LC	It's still way off the shore, doesn't make sense
13	RH	Much of the safety concern is from boat traffic. Boats know (or are supposed to know) to be careful around the corridors. That makes it safer.

14	GL	Merci la CCN pour ce moment d'échange, de vos efforts pour concilier les enjeux des résidents avec ceux des nageurs et d'assurer notre sécurité.
15	MB	Très bon travail! Je sais que c'est un sujet difficile. BRAVO!!
16	AL	Can we also have a summary of tonight's meeting? AL: A summary will be provided, among other next steps.
17	RH	Thank you for your work.
18	JM	Thank you.
19	CV	Thank you for this meeting. OWS is getting more popular!

Rencontre du 22 novembre

RÉUNION D'INFORMATION EN LIGNE SUR LA NAGE EN EAU LIBRE

Procès-verbal de la réunion

22 novembre 2022

18 h 30 à 20 h 30 HNE (Ottawa)

Téléconférence par le truchement de Microsoft Teams

PARTICIPANTS

CCN :

- Ariane Larocque, gestionnaire Consultations publiques (modératrice)
- Alain d'Entremont, gestionnaire principal, Services aux visiteurs et programmes récréatifs (présentateur) :
- Benjamin Hiard, agent de programme, Activités de plein air (présentateur)
- Madeleine Gomery, agente, Relations publiques et communautaires (procès-verbal et soutien technique)
- Émilie Girard-Ruel, directeur, Affaires publiques et d'entreprise (observateur)
- Catherine Verreault, directrice, Terrains urbains du Québec et parc de la Gatineau (observatrice)
- Pietro Di Rinaldo, gestionnaire, Services de conservation (observateur)
- Maryam El-Akhrass, conseillère en communications stratégiques (observatrice)

Aussi présents :

- Fiona Grant, nageuse
- Christopher Frank, résident du lac Meech
- Brigitte Zirger, présidente, Master Swimming Ontario
- Christine Vasseur, local swim coach and triathlète
- Jeff Mackwood, nageur et maître-nageur
- Lissa Heringer, résidente, lac Meech
- Tom McGee, membre, Coalition des nageurs en eau libre de la région de la capitale nationale

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Bilan de la saison 2022
- Questions et commentaires
- Prochaines étapes

Clavardage

[18 h 32] Gomery, Madeleine

Bonsoir et bienvenue!

À tout moment, vous pouvez poser des questions ou laisser des commentaires dans le clavardage. Je serai ici pour vous répondre au besoin.

Si vous souhaitez prendre la parole, vous pouvez lever la main et nous vous donnerons la parole dans l'ordre d'apparition des mains.

Nous vous demandons d'éteindre votre microphone quand vous avez fini de parler.

Nos présentateurs et animateurs garderont leurs caméras allumées pendant la présentation, mais vous pouvez garder la vôtre fermée si vous le désirez.

BILAN DE LA SAISON

#	Personne	Point
1	Benjamin	<ul style="list-style-type: none"> • Activités : du 12 mai au 12 octobre • Surveillance : du 14 mai au 8 octobre • 16 bouées; 9 panneaux • 95 périodes de prises de données • 667 observations au P12 • Nombre de nageurs recensés : 1514 • Période d'observation : de 7 h à 20 h
		<p>Respect des lignes directrices, selon les données recueillies par la CCN</p> <p>Bouées</p> <ul style="list-style-type: none"> • 75 % des personnes nageaient à l'intérieur des lignes de bouées à la plage Blanchet, 77 % à la plage O'Brien et 75 % au lac Leamy. • 8 % des personnes nageaient à 30 m ou moins de la rive à la plage Blanchet, 7 % à la plage O'Brien et 8 % au lac Leamy. • 16 % des personnes nageaient à l'extérieur de la zone désignée pour la nage à la plage Blanchet, 17 % à la plage O'Brien et 15 % au lac Leamy. • 23 % des personnes n'avaient pas de bonnet de bain, plus de 60 % portaient d'un point désigné. <p>Équipement</p> <ul style="list-style-type: none"> • > 90 % à tous les endroits <p>Point de départ désigné</p> <ul style="list-style-type: none"> • 60 % des personnes portaient d'un point désigné à la plage Blanchet, 57 % à la plage O'Brien et 50 % au lac Leamy. • Les pourcentages diminuent après 18 h (groupes). <p>La carte de densité de <i>Strava</i> du lac Meech et du lac Leamy a été présentée : elle montrait une grande tendance au respect de la zone désignée pour la nage.</p>
		<p>Données recueillies à P12 : 667</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Planches à pagaies (48 %) ▪ Canots (24 %) ▪ Kayaks (20 %) ▪ Chiens (4 %) ▪ Nageurs (4 %)
		<p>37 demandes concernant la nage en eau libre ont été officiellement présentées à la CCN entre mai et novembre.</p>
2	Christian	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les outils relatifs à l'application de la loi ont été mentionnés. ▪ Les agents de conservation ont fait état de 43 patrouilles régulières sur les plages du lac Meech, dont 42 patrouilles sur l'eau et 1 patrouille-éclair avec la police de la MRC des Collines. ▪ 223 infractions ont été signalées, dont 72 avertissements, 139 avertissements écrits et 12 contraventions. ▪ Les principaux problèmes signalés concernent la sécurité sur l'eau (145 occurrences), des baigneurs en dehors de la zone désignée (62 occurrences), la présence de chiens et d'alcool sur les plages (16 occurrences).

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

#	Personne	Item	Réponse/Suivi
1	Brigitte	Les personnes qui nagent « hors du couloir » sont-elles considérées comme faisant partie de la même catégorie que les personnes qui nagent à moins de 30 m de la rive?	Non, il s'agit de catégories distinctes,
2	Jeff	Qui sont les autres participants à cette réunion? Je ne peux pas voir cette information.	Cela semble être une fonction de Teams avec des invités externes. Nous y verrons pour la prochaine fois.
3	Tom	Quelle est l'approche en matière de discipline pour ceux qui vivent dans la région (et qui nagent aussi) par rapport aux nageurs qui ne sont pas de la région?	Les agents de conservation s'occupent des nageurs qui viennent des rives dont la CCN est responsable. Pour des raisons de sécurité, nous n'interceptons pas les gens au milieu du lac, nous les attendons à la plage.
4	Tom	Les résidents ont donc un privilège que les autres nageurs n'ont pas, ils ne sont pas interceptés, ils n'ont pas à discuter des questions de sécurité avec vous. Très confus par cette différence; la sécurité des nageurs était la prémisse derrière les objections des propriétaires de chalets	Nous n'allons pas sur une propriété privée pour attendre un nageur. Nous attendons les nageurs sur les terrains de la CCN. C'est très important pour la sécurité de tous les nageurs.
5	Tom	Vos rapports avec les utilisateurs d'embarcations et de kayaks se déroulent donc uniquement à partir des points d'accès de la CCN?	Nous n'interagissons pas avec les nageurs au milieu du lac, mais nous interagissons avec les plaisanciers qui s'y trouvent.
6	Tom	Pourquoi n'approchez-vous pas un nageur dans le lac?	Par mesure de sécurité, on ne sait jamais ce qui peut arriver lorsqu'un nageur entre en contact avec une embarcation.
7	Tom	Je ne suis pas du tout d'accord pour dire qu'il s'agit d'un problème de sécurité, à moins que la CCN ait une très grosse embarcation. Je nage et je fais du bateau depuis des décennies. Il est très facile de couper un moteur. Je trouve votre réponse insatisfaisante.	Merci.
8	Christine	Pouvons-nous rendre vos données publiques, ou sont-elles uniquement destinées à un usage interne?	Nous rendrons publiques la présentation et les données ainsi que le procès-verbal de la réunion après la réunion.
9	Jeff	Y a-t-il eu des incidents de maintien de l'ordre au-delà de ce que l'on pourrait prévoir? Avez-vous déjà dû intervenir auprès des nageurs pour leur signaler des actions dangereuses?	Pouvez-vous préciser?
10	Jeff	La sécurité dépend de la force du nageur: ce qui est dangereux pour moi peut ne pas l'être pour quelqu'un d'autre. Le lac Meech était-il vraiment un endroit sûr ou non pour les nageurs en eau libre? J'ai l'impression qu'il était extrêmement sûr, d'après le temps que j'y ai passé à nager. Feriez-vous cette observation? Les statistiques reflètent-elles le degré de sécurité des nageurs?	Dans le cadre de ce projet pilote, en collaboration avec les résidents et les nageurs, nous avons défini des lignes directrices et y avons travaillé ensemble (par exemple, couloirs, équipements de sécurité). Nous vérifions si les gens viennent avec l'équipement adéquat. Notre objectif n'était pas d'évaluer si les gens étaient de bons nageurs, bien que nous intervenions bien sûr si quelqu'un était en difficulté. Nos observations ont porté sur les

			règles mises en avant dans le projet pilote, et c'est sur ce point que nous avons recueilli des données.
11	Jeff	Je me demande si ces règles, et leur respect sont une indication du niveau de sécurité. En termes d'interactions avec les agents, y a-t-il eu des cas où la sécurité était vraiment un problème? Je n'en ai pas observé, et j'ai vu des centaines de nageurs le samedi matin. Peut-on conclure que la saison dernière a été très sécuritaire pour la baignade en eau libre au lac Meech?	Je pense que nous devons prendre du recul par rapport à ce que nous avons constaté sur place il y a deux ans : de nombreux cas d'intrusion dans des propriétés privées, du bruit le matin, d'autres problèmes de conflit sur place. L'objectif du projet pilote était de fournir des lignes directrices aux différents utilisateurs et d'améliorer l'expérience récréative des nageurs, ainsi que de fournir des équipements de sécurité. Je comprends votre point de vue selon lequel certains groupes de nageurs sont plus expérimentés et plus sûrs que d'autres, mais un accident peut arriver à n'importe qui, c'est pourquoi nous avons des sifflets et des bouées de sécurité le long du couloir. Nous ne visons pas des groupes différents avec des normes de sécurité différentes.
12	Tom	Nous sommes tous en faveur d'une pratique de la natation qui soit saine et sûre, surtout pour les nageurs. Il est louable que la CCN ait pris en charge ce projet. J'aime les bouées, je pense qu'elles sont bien faites; Benjamin a fait un travail incroyable, et 30 m est une bonne règle. Mon problème est le suivant : il s'agit de tous les nageurs du lac, et pas seulement de ceux qui ont accès aux plages. Il s'agit d'un système à deux vitesses, et nous sommes jugés par les résidents des chalets qui sont tout comme nous dans leur utilisation du lac, mais qui ont juste le privilège d'avoir un point d'accès. Les nageurs ne sont pas les intrus, et s'ils le sont, c'est une question qui relève de la police. Nous voulons simplement une expérience conviviale pour tous les utilisateurs, ce qui signifie que les résidents doivent être conscients qu'il y a d'autres utilisateurs sur le lac. Tout le monde veut la sécurité. Nous devrions continuer à nous concentrer sur cette conversation, même si nous reconnaissons que nous n'obtiendrons jamais une conformité totale sur quoi que ce soit. Si c'est vraiment une question de sécurité, nous devrions parler de la sécurité pour tous.	Merci.
13	Fiona	Les statistiques de surveillance ont-elles été effectuées à partir des rives à chacun des points d'accès? Avez-vous pris des informations au moment où les nageurs entraient et sortaient de l'eau?	Oui. Nous restons aux points d'accès suffisamment longtemps pour compiler des données d'observation. Nous ne nous contentons pas de visites rapides sur place, nous restons et compilons des données et nous

			nous assurons que les nageurs suivent le parcours.
14	Fiona	Envisagez-vous d'effectuer une surveillance sur l'eau? Les agents de conservation ont-ils noté des cas où ils ont constaté une infraction, mais n'ont pas pu en discuter parce qu'il s'agissait d'un résident ou d'une personne utilisant un autre point d'accès? Avez-vous des statistiques sur ces infractions?	En ce qui concerne la partie récréative, la surveillance que nous avons effectuée se situait vraiment aux points d'accès. Nous n'avons pas compilé d'observations en dehors du couloir ou loin des plages.
15	Lissa	<p>Quelques questions soulevées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des questions ont été soulevées concernant la sécurité. Il ne s'agit pas seulement de savoir nager, mais aussi d'être visible, c'est pourquoi il existe des règles concernant les bonnets de bain et les bouées. Ces règles sont conformes aux recommandations de Natation Canada et ne sont donc pas des exigences abusives. 2. Tous les résidents que je connais sont conscients des règles et se rendent visibles lorsqu'ils se baignent. Pour autant que je sache, les résidents respectent les règles. 3. Je suis au courant de cas où des plaisanciers et des adeptes de la planche à pagaie qui résident sur le lac ont reçu des contraventions. Nous ne bénéficions donc pas de privilèges spéciaux. 4. Nous essayons tous de travailler ensemble ici. Je pensais que c'était la raison pour laquelle nous participions tous à ce groupe. Ça ne devrait pas être un groupe contre un autre. 	Merci de ces commentaires.
16	Brigitte	<p>J'aime beaucoup les commentaires de Lissa. Lorsque je suis au lac Meech, j'accompagne un groupe le matin, et je n'ai aucune idée de ce qui se passe après mon départ. J'apprécie le fait que les observations soient faites à partir de la rive, et non sur l'eau. En tant que nageuse, la dernière chose que je souhaite, c'est qu'un bateau s'approche de moi quand je suis fatiguée pour me faire la leçon sur les règlements.</p> <p>Les cartes Strava montrent que les couloirs sont bien respectés. Ces données donnent une image positive de la situation à tous les endroits. On peut voir quelques traces au milieu des lacs, mais le trafic le plus intense se situe le long des couloirs, à 30 m de la rive. Je pense que les gens ont compris le message.</p> <p>Le seul problème reste que l'escorte des kayaks reste difficile avec les règles actuelles, mais je</p>	Vous pouvez également remercier Tom qui a été d'un grand secours l'an dernier pour localiser et placer les bouées au lac Meech.

		vais mettre cette question de côté pour le moment et j'espère que nous pourrons la résoudre un jour. Je suis très encouragée par ces diapositives et ces données.	
17	Brigitte	J'ai fait de la nage avec lui l'année dernière! Il sait vraiment ce qu'il fait.	Merci

PROCHAINES ÉTAPES – Voir le calendrier révisé suivant :

- Finalisation et envoi du procès-verbal de la réunion et des diapositives de présentation : 24 février 2023
- Date limite de réception des commentaires des parties prenantes : 10 mars 2023
- Rapport final : 31 mars 2023
- Rencontre du printemps *Parlons du parc* : 25 avril 2023

ANNEXE IV - Affichage des mesures du projet pilote aux lacs Leamy et Meech



ANNEXE V - Exemples de rapport du coordonnateur de fin de semaine

Rapport de journée de weekend

Rapport du 07/17/2022

Coordonnateur en opération: Hagggar Bichara

Conditions météorologiques

Une journée très chaude, humide et ensoleillée avec le mercure autour de 35 degrés

Résumé de la journée

Une journée très occupée sur nos plages. Des enjeux de circulation au Lac Philippe, problème de Precise au Lac Leamy.

Gestion de la circulation

Secteur du lac Meech

Fermetures intermittentes au cours de la journée: Oui.

Si oui, de 09:30 à 17:00

Observations

Le secteur du lac Meech était très achalandé. Les stationnements P12 et P13 étaient complets à partir de 9h30. Nous avons procédé à des fermetures du secteur à l'intersection Dunlop à partir de 9h30 jusqu'à 17h00, après quoi il y avait beaucoup de gens, mais les stationnements ne se remplissaient pas. Les C.O. ont fait un patrouille sur le Lac Meech en après-midi. La plage Blanchet était sans surveillance. Il y avait beaucoup de gens sur la plage O'Brien en plus des planches à pagaie.

Rapport de journée de weekend

Rapport du 08/07/2022

Coordonnateur en opération: Hagggar Bichara

Conditions météorologiques

Journée chaude, humide et ensoleillée avec le mercure autour de 35 degrés. Des orages en après-midi.

Résumé de la journée

Contrairement à la journée d'hier, c'était peu achalandée dans l'ensemble du parc. Seul le secteur Meech qui était achalandé en avant-midi. La réouverture de la plage du lac Leamy ce matin suite aux résultats de tests de rééchantillonnage. Quelques enjeux au niveau de Precise à Leamy et à la Pêche. La concession de location de vélo électrique au P8 était ouverte.

Gestion de la circulation

Secteur du lac Meech

Fermetures intermittentes au cours de la journée: Oui.

Si oui, de 11:00 à 12:30

Observations

Le secteur du lac Meech était très achalandé en avant-midi. Les stationnements P12 et P13 affichaient complets à partir de 9h30. Nous avons procédé à des fermetures du secteur à l'intersection Dunlop à partir de 11h00 et ce jusqu'à 12h30. Nous avons toujours des enjeux avec les planches à pagaie qui sont mises à l'eau à partir de la plage de O'Brien.